AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2254
FR0000131906-FS0707

2 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

RENAULT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 septembre 2021, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 août 2021, le seuil de 5% du capital de la société RENAULT et détenir 14 794 451 actions RENAULT[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,003% du capital et 3,71% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions RENAULT sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).
[2] Dont 261 ADR RENAULT (représentant 52 actions RENAULT sur la base d'un delta de 1).
[3] Sur la base d'un capital composé de 295 722 284 actions représentant 398 859 039 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.